

Le harnais de sécurité

Grille d'inspection des échelles et des escabeaux portatifs

Éléments à vérifier		OK	À analyser
Escabeau (bois, acier, aluminium, fibre de verre) État au fort état (accusé de signes d'usure, de déformation, de rouille) ?			
Plats et paliers Sont-ils fixes en place et bien ?			
Les échelles Sont-elles au maximum de leur hauteur ?			
Les vis, boulons, écrous Sont-ils bien serrés et tous présents ?			
Le marquage (étiquette du fabricant) L'étiquette du fabricant est-elle présente et bien lisible ?			
Escabeau			
Les entretoises (bas, haut et arrière) Sont-elles en place et en bonne condition ?			
Les barres d'écartement Sont-elles en place et bien ajustées ?			
Echelle à coulisse			
État de la poulie ?			
État de l'anneau ?			

LE HARNAIS DE SÉCURITÉ



Pause-sécurité

Durée : 10 à 15 minutes

Démonstration :
Comment enfiler un harnais de sécurité

Question :

Quels sont les moyens de protection que l'on peut utiliser lors de travaux en hauteur ?

Réponse :

- Un garde-corps (protection collective) vous empêche de chuter.
- Un système de limitation de déplacement vous empêche d'atteindre le vide.

Le harnais de sécurité est un équipement de protection individuelle qui peut vous sauver la vie en cas de chute de hauteur. C'est votre dernier recours lorsqu'aucune autre mesure de protection contre les chutes ne peut être utilisée.

Le harnais de sécurité doit être inspecté quotidiennement par le travailleur et annuellement par le fournisseur ou toute autre personne qualifiée possédant les compétences nécessaires.

Assurez-vous qu'il demeure conforme à la norme *Harnais de sécurité* CSA Z259.10 (exemple de critères de rejet : l'étiquette est manquante, la plaque dorsale est déchirée ou coupée, des coutures sont manquantes, décolorées ou moisies, les sangles sont rapiécées avec du ruban adhésif, etc.).

En cas de chute, le temps moyen de suspension dans un harnais de sécurité, avant que le travailleur ait des problèmes physiques, est de 15 minutes.

Prévoyez des mesures visant à secourir efficacement et rapidement le travailleur à la suite d'une chute.

Demander à un travailleur d'enfiler un harnais de sécurité, et vérifier s'il est bien ajusté, conformément aux instructions ci-jointes.

- 1 Saisir le harnais de sécurité par l'anneau dorsal et le secouer pour le démêler.
- 2 Enfiler les bretelles en s'assurant que l'anneau dorsal est bien situé entre les omoplates.
- 3 Passer les sangles cuissardes sous les fesses et les boucler autour des cuisses.
- 4 Boucler fermement la sangle de poitrine sans entraver la respiration. Pour ce faire, il faut pouvoir insérer sa main jusqu'aux jointures entre le corps et la sangle.
- 5 Ajuster les sangles verticales pour qu'elles soient toutes deux de longueur égale.
- 6 Passer la main jusqu'aux jointures entre chaque sangle pour vérifier si elles ne sont pas trop serrées. Un harnais de sécurité bien ajusté permet des mouvements libres des bras, des jambes et du bassin.
- 7 S'assurer que toutes les sangles sont bien à plat pour préserver l'efficacité du harnais. Demander l'aide d'un collègue de travail pour faire la vérification dans le dos.
- 8 Attacher le cordon d'assujettissement à l'anneau dorsal et s'assurer que ce dernier ne frappe pas l'arrière de la tête.
- 9 Finalement, le cordon d'assujettissement doit être attaché à un point d'ancrage conforme aux dispositions de l'article 2.10.15 du Code de sécurité pour les travaux de construction ou certifié par les plans d'un ingénieur.

COMMENT ENFILER UN HARNAIS DE SÉCURITÉ



Aide-mémoire pour la pause-sécurité

- La durée ne devrait pas excéder 15 minutes.
- Présenter le sujet : « Je vais vous parler de ... ».
- Ne traiter que d'un seul sujet à la fois.
- Débuter la pause-sécurité par une question. Laissez répondre les participants.
- Exposer le sujet à l'aide de la fiche *Pause-sécurité*.
- Personnaliser le sujet en fonction de votre réalité (chantier, entreprise).
- Favoriser l'interaction entre les participants en posant des questions.
- Demander aux participants de résumer le sujet.
- Solliciter l'engagement des participants à l'application de méthodes de travail sécuritaires.
- Confirmer l'engagement de l'entreprise sur le plan de la prévention.



Tél. : 514 355-6190
1 800 361- 2061
Télééc. : 514 355-7861
www.asp-construction.org

Le contenu de ce document
n'a aucune valeur légale.